



Donnez vie à vos rêves

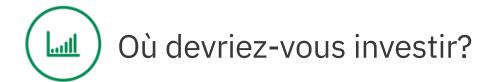
avec votre régime d'épargne collectif

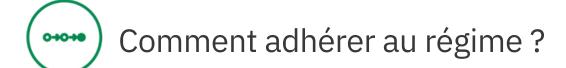
AQIII



Bienvenue







Bien que des mesures raisonnables aient été prises pour assurer l'exactitude de ces renseignements, Desjardins Assurances ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie quant à l'exactitude de ces renseignements, qui peuvent ne plus être à jour, complets et exacts. Avant deprendreune décision, vous devriez envisager d'obtenir l'avis d'une personne qualifiée en plus d'utiliser les renseignements et outils que Desjardins Assurances met à votre disposition.



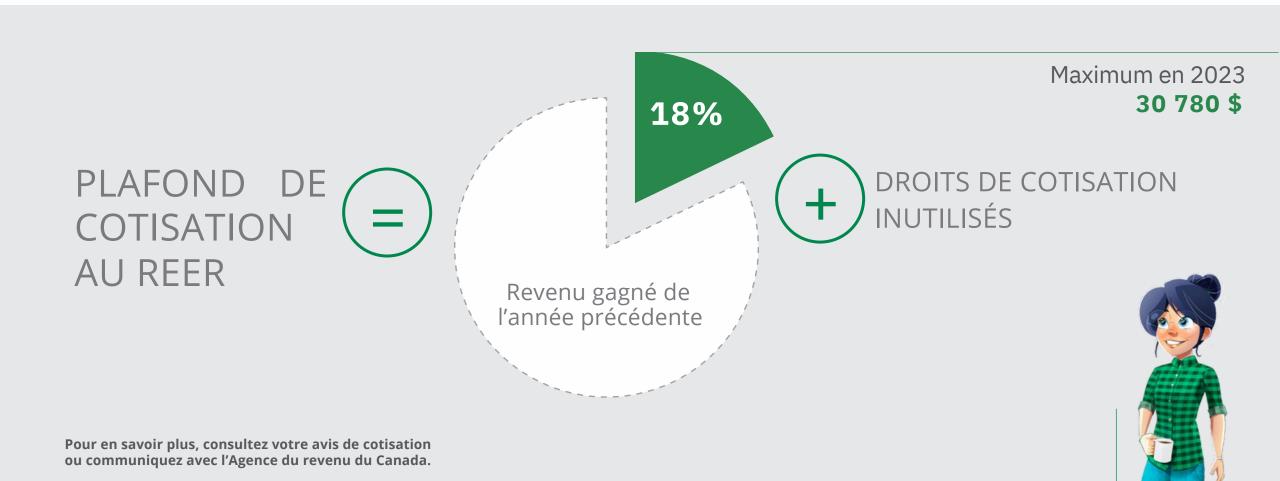
Votre programme d'épargne au travail



Votre régime volontaire

	REER	CELI
Admissibilité Qui peut adhérer et quand?	Tous les membres/Immédiatement	
Participation Faut-il obligatoirement participer?	Facultative	
Cotisations Combien peut-on investir?	Vous pouvez cotiser jusqu'à concurrence de vos plafonds annuels	
Retraits Peut-on retirer de l'argent du régime?	Perm is	
Transferts d'autres régimes Peut-on transférer les placements d'un régime précédent?	Autorisé	

Les plafonds de votre régime collectif et de votre REER



Combien peut-on déposer dans un CELI?

PLAFOND DE **COTISATION AU CELI**



5000\$ par année (2009-2012)

5500\$ par année (2013-2014)

10000\$ par année (2015)

5500\$ par année (2016-2018)

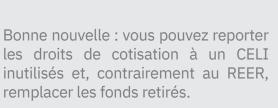
6000\$ par année (2019+)

6500\$ par année (2023)





les droits de cotisation à un CELI inutilisés et, contrairement au REER,



Participer à son régime collectif, c'est brillant

Économie d'impôt pour les cotisations REER

Gains à imposition reportée Options de placement diversifiées Frais de gestion et de placement moins élevés

(Frais de gestion 1 % + Frais de placements)

Soutien et encadrement par des experts

Régime d'accession à la propriété et Régime d'encouragement à l'éducation permanente

Payez-vous d'abord.

Pour épargner plus facilement, programmez des prélèvements automatiques sur votre paie.

Réalisez vos rêves.

Le saviez-vous? Avec vot re régime Desjardins, vous avez accès à certains des meilleurs gestionnaires de placement au monde.



Où devriez-vous investir?



Quelle est votre approche d'investissement?



Parcours cycle de vie

Choisissez un des trois Parcours: prudent, équilibré, croissance.

- Selon votre âge et votre profil d'investisseur
- Modification automatique de la répartition de l'actif pour un risque réduit au fil du temps



Approche autonome

Choisissez votre propre combinaison de fonds.

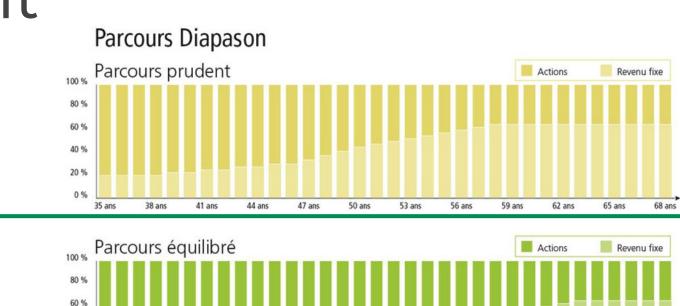
- Différentes options de placement
- Connaissance des placements et suivi régulier nécessaires

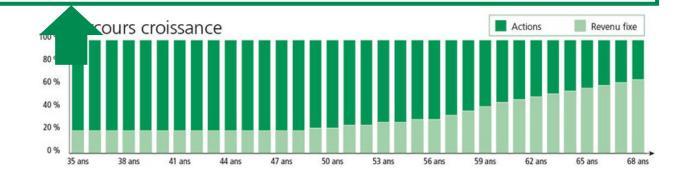
Les Parcours cycle de vie s'ajustent automatiquement au fil du temps

Parcours Diapason
Parcours Product Produ

Pour réduire le risque de perte, les placements sont ajustés automatiquement à mesure que vous approchez de la retraite.

 Fonds par défaut : Parcours Prudent Diapason





65 ans

Qu'est-ce que l'approche autonome?



L'épargnant choisit lui-même une combinaison de fonds s'il a le temps d'analyser ses placements et les connaissances pour le faire.



Les placements ne s'ajustent pas automatiquement au fil du temps; il faut donc constamment en faire le suivi.



Suivant les fluctuations des marchés, c'est vous qui devez vous assurer que vos placements conviennent toujours à votre stratégie et à votre degré de tolérance au risque.



Comment adhérer au régime ?



Comment adhérer au régime ?

Ayez à la main:

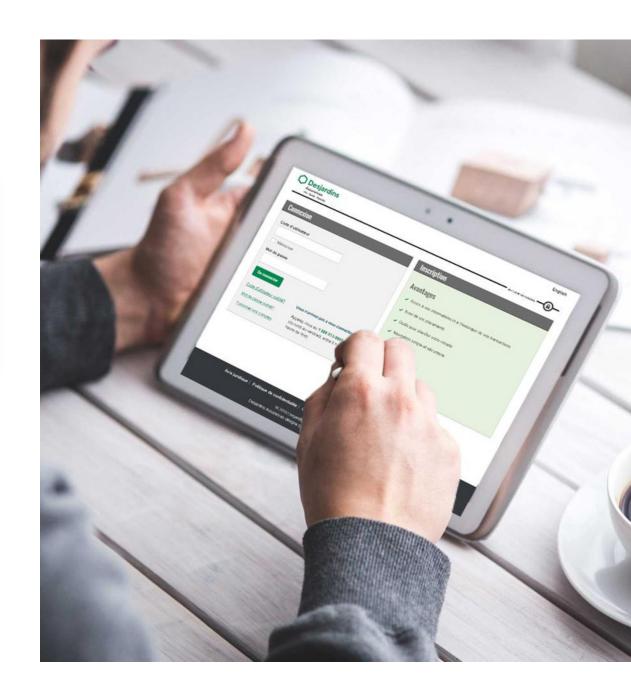
- Votre numéro de groupe (G006542)
- Votre numéro de participant

1. Inscrivez-vous en ligne sur dsf.ca/participant

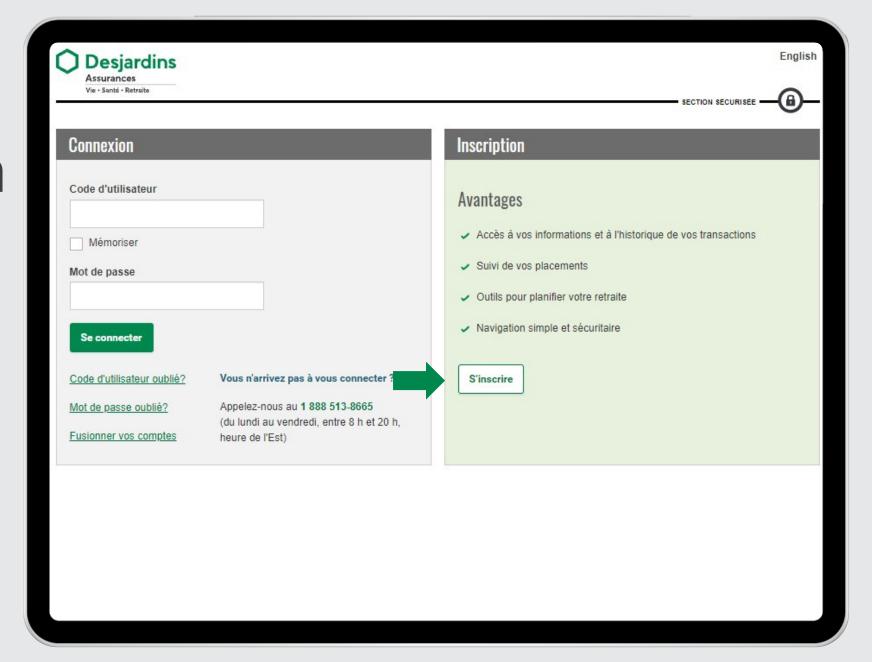
Vous pouvez nous joindre au:

1 888 513-8665

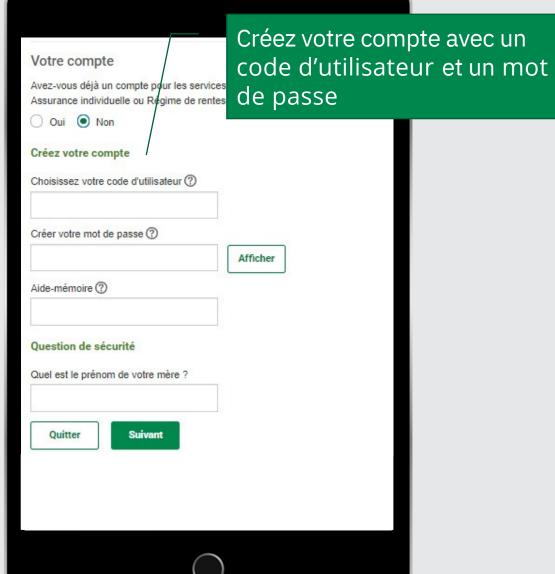
Lundi au vendredi 8 h. à 20 h. ET



Créez votre compte en ligne





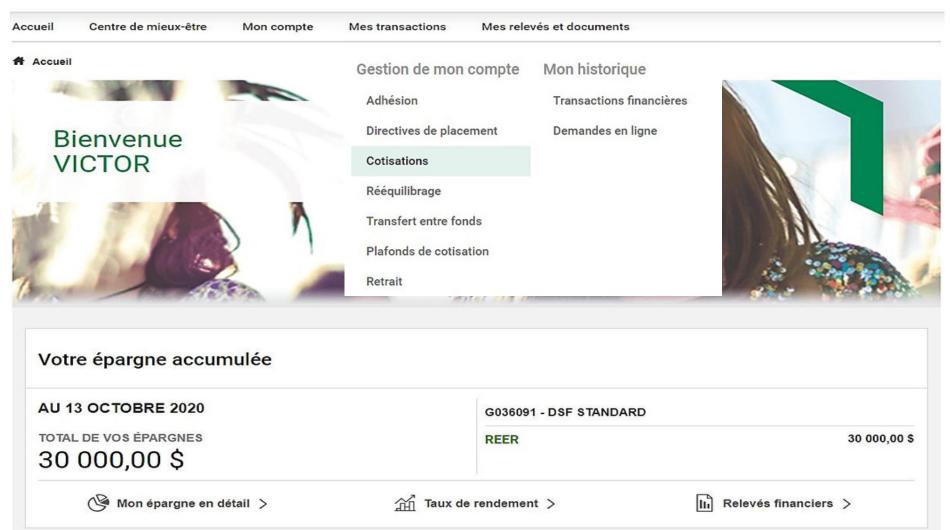


Cotisez en ligne









Cotisez en ligne





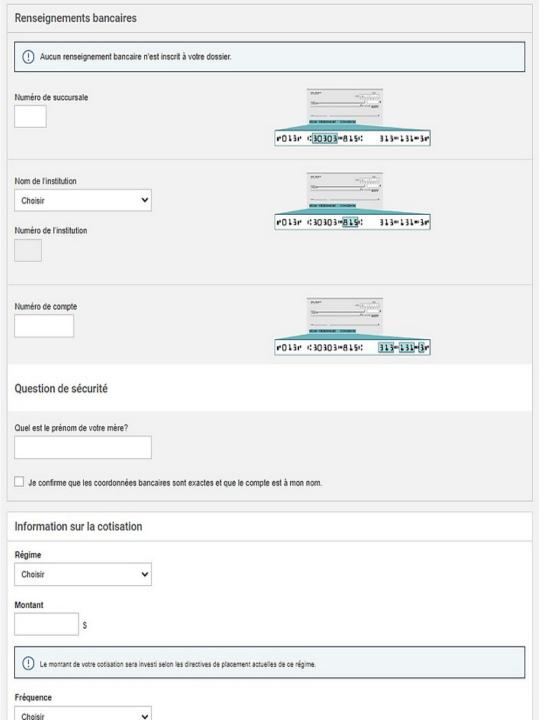
Mes messages



Accueil Centre de mieux-être Mon compte Mes transactions Mes relevés et documents

Accueil > Mes transactions > Gestion de mon compte > Cotisations



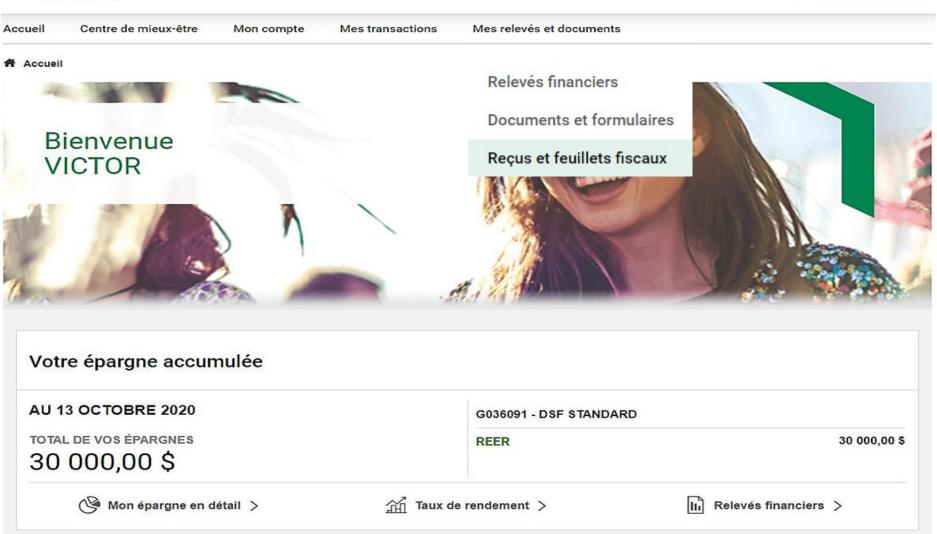


Cotisez en ligne











Petite astuce pour prendre en main vos finances!

Téléchargez Omni ! C'est aussi facile que cela !











Centre de contact avec la clientèle

- •Renseignements sur les placements et accompagnement
- •Renseignements sur votre compte et votre régime
- Transferts entre fonds
- •Aide à remplir les formulaires



1 888 513-8665

8 h –20 h, du lundi au vendredi (heure locale)

Ayez en main

Votre numéro de groupe **G006542**

Votre numéro d'employé OU participant Entité



Merci





Vie • Santé • Retraite